



A.C.G

L'UNITÉ FACE AU DANGER

Aujourd'hui était programmée **la première entrevue entre les syndicats désirant s'opposer aux méthodes provocatrices et déloyales de négociation imposées par la Direction concernant notre Accord Collectif.**

Tous les syndicats représentatifs étaient évidemment conviés afin de venir s'exprimer et échanger leurs visions des choses et leurs points de vues sur ce combat qui se voudrait commun tant les **ENJEUX SONT DÉTERMINANTS POUR L'AVENIR DE NOTRE PROFESSION.**

Finalement, seuls le SNGAF et l'UNAC ont répondu présents, et nous n'avons eu aucune réponse de l'UNSA ni du SNPNC.

La porte n'est cependant pas fermée de notre côté, et nous espérons vivement être rejoints rapidement par de nouvelles forces en fonction de l'évolution de la situation lors des négociations.

Nous avons pu, au cours de cette réunion, déterminer plusieurs positions communes entre nos 2 syndicats et **identifier DE NOMBREUX DANGERS dans ce qu'avance la direction**, dont les principaux sont :

- **La « disparition » de tout notre ACG (hormis les compo PEQ) par note de direction** le temps de la négociation.

Celle-ci n'est absolument pas gage de protection ni de sécurité pour le PNC. Il s'agit bien au contraire d'une réelle provocation émanant de nos dirigeants qui s'assoient sur plus de 20 ans de stabilité contractuelle. En effet, avec une note de Direction, des modifications unilatérales à la baisse par l'entreprise sont possibles à tout moment, sans aucune consultation préalable de qui que ce soit. L'instabilité de la situation mondiale rend la chose encore plus envisageable.

- **Une révision à la baisse des Compo PEQ LC** (Emplois PNC, sécurité à bord, fatigue extrême) ainsi que la menace latente sur toute la population PNC en général : baisse des cotisations CRPN, futurs avions directement concernés, futur du MC avec l'A220 ...

C'est pour toutes ces raisons que **nos 2 syndicats, représentant la MAJORITÉ de la population PNC (avec 52% des voix)**, avaient déjà apposé un NON ferme lors de la présentation de ce même projet en Novembre dernier.

Au regard du DANGER désormais manifeste qui se profile, nos 2 organisations syndicales sont prêtes à employer tous les moyens nécessaires pour éviter ce passage en force, y compris un RECOURS À UNE GRÈVE DURE si la Direction s'obstinait à vouloir précariser notre Accord Collectif PNC à durée déterminée depuis 1999.

Nous sommes convaincus que c'est par l'unité dans la défense de notre métier que se trouve notre salut.